

I. GÉNÉRALITÉS

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations de chacune des deux parties désignées par, d'un côté le client ou l'utilisateur ou l'élève, ou bien le participant et de l'autre, **l'El Sandra RAMACHE Ocean Pole Studio**, également désigné, **Ocean Pole Studio**.

Elles précisent notamment les conditions de commande, de paiement, par le Client ainsi que les conditions d'annulation des commandes de Produits et Services.

Tout utilisateur de ce site est tenu de lire les présentes conditions générales et d'accepter les conditions relatives à l'utilisation du site.

En utilisant le site vous reconnaissez avoir, pris connaissance de ces conditions et les avoir acceptées.

Toute réservation ou achat de produits ou services auprès d'**Ocean Pole Studio** vaut acceptation des présentes Conditions Générales de Vente.

L'accès aux prestations définies ci-après n'est autorisé qu'après inscription via la Plateforme de réservation Eversport, sous réserve du paiement de lesdites prestations aux conditions de règlement régissant chaque prestation. Toutes les inscriptions sont nominatives et ne peuvent donc pas s'échanger.

L'inscription via la Plateforme Eversport, ou la commande de tout produit ou service, ou le paiement du prix par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Le Client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter acquérir les Produits et Services proposés par **Ocean Pole Studio**.

En contrepartie, **Ocean Pole Studio** s'engage à mener à bien les prestations fournies, conformément aux conditions stipulées dans ces conditions générales.

Vous pouvez contacter **Ocean Pole Studio** par mail à : oceanpolestudio@gmail.com

II. ANNULATION

Cours Unitaires et cartes de cours:

En raison du nombre limité d'inscrits à un cours et du nombre requis (minimum 3 personnes) pour que le cours en question soit dispensé (s'il n'y a pas un nombre minimum de 3 personnes, le cours est annulé et votre cours recredité), toute annulation du fait du client doit être effectuée impérativement 24 h à l'avance. Au-delà, le montant du cours est débité et le cours décompté n'est pas remboursé ni recredité sauf pour raison de santé et sur fourniture d'un justificatif médical.

Abonnements illimités:

En raison du nombre limité d'inscrits à un cours et du nombre requis (minimum 3 personnes) pour que le cours en question soit dispensé (s'il n'y a pas un nombre minimum de 3 personnes, le cours est annulé et votre cours recredité), toute annulation du fait du client doit être effectuée impérativement 24 h à l'avance. Au-delà, Le cours non annulé dans le délai précité sera facturé au tarif du cours normal en sus de sa prochaine échéance de remboursement (sauf fourniture d'un justificatif médical).

Annulation du fait d'**Ocean Pole Studio**: **Ocean Pole Studio** se réserve le droit de modifier ses horaires et/ou d'annuler ses cours.

Si pour une raison exceptionnelle un cours doit être annulé par **Ocean Pole Studio**, les participants seront informés à l'avance de cette annulation par mail et SMS et le montant du cours ne sera pas débité ou dans le cas d'un cours déjà réglé, le crédit du cours sera recredité.

Des modifications de planning peuvent être opérées tout au long de l'année. Ces modifications ne seront en aucun cas un motif de résiliation du présent règlement intérieur, ni de remboursement. Le Planning n'étant pas contractuel, Ocean Pole Studio se réserve le droit de le changer sans préavis.

Abonnements annuels Enfants/ Ados:*

L'abonnement annuel enfants/Ados permet l'accès à 1 créneau fixe par semaine définit au moment de l'inscription. (Hors vacances scolaires: Aucun cours enfant n'aura lieu pendant les vacances scolaires).

En aucun cas cet abonnement ne peut permettre l'accès à un autre cours que les créneaux « Ados/Kids/ Enfants »

1. Annulation ou modification du fait du studio

En cas d'annulation ou de modification d'un cours du fait du studio (ex. indisponibilité de la professeure, fermeture exceptionnelle, problème technique etc...), le cours concerné pourra faire l'objet :

- soit d'un report,
- soit d'un rattrapage,

selon les modalités proposées par le studio.

Si le report proposé ne convient pas à un élève, cet élève pourra sur demande et après accord du studio, rattraper ce cours sur un autre créneau kids/Ados, sous réserve de places disponibles (Un cours ne peut pas dépasser un effectif total de 10 élèves).

Les annulations ou modifications du fait du studio n'ouvrent droit à aucun remboursement.

2. Absence du fait de l'élève

Toute absence de l'élève, quelle qu'en soit la raison (maladie, blessure, empêchement personnel, contraintes familiales ou scolaires), n'ouvre droit à aucun report, ni rattrapage de cours, dès lors que le cours est maintenu. Les absences, quel qu'en soit le motif, n'ouvrent droit à aucun remboursement.

3. Incapacité médicale

En cas d'incapacité médicale prolongée, dûment justifiée par un certificat médical, une résiliation de l'abonnement peut être envisagée selon les conditions prévues aux présentes CGV (cf. art. 3).

Ni l'incapacité, ni la résiliation n'ouvrent droit au rattrapage ou au remboursement des cours non effectués.

III. RÉSILIATION , RÉTRACTATION ET REMBOURSEMENT

1. Rétractation:

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Client dispose d'un délai de quatorze jours (article L121-18 À 28 du code de la consommation) à compter de l'achat d'un produit, service ou prestation, non entamé, pour exercer son droit de rétractation auprès de **Ocean Pole Studio**, et ce, sans justificatif ni pénalité, en vue d'un échange ou remboursement. Le droit de rétractation devra s'exercer par envoi d'un courrier suivi à **Ocean Pole Studio**, 90 impasse des Bignonnes, 85440 TALMONT ST HILAIRE.

Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats :

1° De fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et, si le contrat soumet le consommateur à une obligation de payer, dont l'exécution a commencé. Le Client reconnaît alors expressément être informé de la perte de son droit de rétractation, lorsque la prestation aura été pleinement exécutée par le professionnel ;

2. Résiliation:

- Les abonnements annuels avec engagement, forfaits et cartes ne peuvent être résiliés une fois entamés, sauf cas exceptionnels décrits ci-dessous:

- En cas de blessure ou de grossesse imposant un arrêt temporaire justifié par un certificat médical exclusivement, l'élève pourra obtenir l'allongement de la durée de validité de son abonnement, forfait ou sa carte à la date mentionnée au certificat médical. Les mensualités ne seront pas suspendues.

- En cas de problème médical ou blessure imposant un arrêt total et définitif des activités sur justificatif médical mentionnant expressément l'incapacité définitive ou suite à une mutation hors département (avec justificatif) :

Dans le cas d'une carte intégralement réglée, le client ne pourra prétendre à aucun remboursement, même au titre des cours non consommés .

Dans le cas d'un paiement de carte mensualisé ou d'un abonnement annuel, le client pourra prétendre à la résiliation de son abonnement ou de sa carte. Les mensualités seront stoppées. Le Client ne pourra prétendre à aucun remboursement, même au titre des cours non effectués.

Une demande écrite par mail accompagnée d'un justificatif (certificat médical ou facture à l'adresse du nouveau domicile), devra être adressée à **Ocean Pole Studio** dans un délai de 15 jours au plus tard après l'arrêt des cours. Aucune demande ne sera traitée de façon rétroactive au-delà de ce délai de 15 jours. Aucune demande ne sera recevable sans un justificatif conforme.

En outre, aucun remboursement ne sera effectué, ni aucun échange d'abonnement entre élèves.

Les cartes, abonnements et cours sont exclusivement nominatifs.

En cas de résiliation hors des cas mentionnés ci-dessus, des frais de résiliation correspondant à 15 % du montant total du produit pour les cartes, et à 15 % du montant total des 12 mois d'échéances pour les abonnements avec engagement, seront dus à Ocean Pole Studio. (sauf abonnement sans engagement qui pourront être résiliés sans frais).

- Les abonnements annuels sans engagement sont résiliables sans frais à tout moment, sans aucun motif. Aucun justificatif ne sera réclamé par Ocean Pole Studio. Une demande de résiliation écrite par mail à **Ocean Pole Studio** dans un délai de 15 jours au plus tard après l'arrêt des cours. Aucune demande ne sera traitée de façon rétroactive au-delà de ce délai de 15 jours.

Pour le bon fonctionnement du cours, toute annulation du fait du client doit être effectuée impérativement 24 h à l'avance. Au-delà, le cours non annulé dans le délai précité sera facturé au tarif du cours normal en sus de sa prochaine échéance remboursement. (sauf fourniture d'un justificatif médical).

- *L'abonnements annuel enfants et ados: qu'il soit réglé en une fois ou en plusieurs échéances, est ferme et définitif. Il est non résiliable et non remboursable, sauf cas de force majeure (fermeture administrative de l'établissement, incapacité définitive à la pratique pour raison médicale justifiée par un certificat).

Le paiement intégral reste dû, y compris en cas d'arrêt volontaire, d'absence prolongée ou de désistement en cours d'année.

IV. TARIFS

Les Produits et Services sont fournis aux prix en vigueur figurant chez **Ocean Pole Studio** et sur le Site Internet, lors de l'enregistrement de la commande par **Ocean Pole Studio**.

Ocean Pole Studio se réserve le droit de modifier ses tarifs ou ses prix à tout moment et s'engage à appliquer le tarif en vigueur à la date de validation de l'inscription. Les prix sont exprimés en Euros HT (TVA non applicable art 293 de CGI).

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat.

V. PRODUITS

Les Workshops et/ou stages , les cours privés ainsi que les Shooting Photo, EVJF constituent des événements additionnels non compris dans les cartes ou Abonnements et sont soumis à des conditions tarifaires particulières qui seront communiquées lors desdits événements. Les élèves participants s'engagent à respecter toute règle d'organisation ou de paiement inhérente à ceux-ci.

Tous les produits et tarifs tiennent compte des périodes de fermetures annuelles du studio (vacances scolaires+ jours fériés et ponts). Ces fermetures annuelles ne peuvent en aucun constituer un motif de report ou de remboursement de cours, ni de résiliation du produit.

- COURS DÉCOUVERTE:

Cette offre est valable pour tout cours réservé par un nouvel élève (n'ayant jamais suivi de cours à **Ocean Pole Studio**) et achetant un forfait ou adhérant à un abonnement à la suite de son essai. Cette offre est valable sur l'ensemble de nos cours et n'est valable qu'une seule fois. En cas d'annulation tardive (moins de 24h avant le cours) ou de non présentation au cours, l'élève ne pourra prétendre une nouvelle fois à cette offre. Si l'élève n'effectue pas d'achat de carte ou d'abonnement à la suite immédiate de son essai, la séance lui sera facturée au tarif en vigueur d'un cours unitaire normal.

- COURS UNITAIRES:

Les stages, événements et cours privés ne sont pas compris.

Tarifs consultables ici: <https://www.oceanpolestudio.com/tarifs>

- LES CARTES DE CREDITS DE COURS :

Les stages, événements et cours privés ne sont pas compris.

Tarifs consultables ici: <https://www.oceanpolestudio.com/tarifs>

- LES ABONNEMENTS :

Les stages, événements et cours privés ne sont pas compris.

Tarifs consultables ici: <https://www.oceanpolestudio.com/tarifs>

Pass Intensif: Abonnement par lequel le Client achète la possibilité de réserver un ou plusieurs cours par semaine, dans une limite mensuelle déterminée lors de l'achat, et dans la limite des places disponibles , sur les cours spécifiés.

Abonnement illimité Avec Engagement de 12 mois: validé 12 mois. Abonnement par lequel le Client achète la possibilité de réserver un ou plusieurs cours par semaine, dans la seule limite des places disponibles , sur les cours spécifiés.

Abonnement illimité Sans Engagement: validité 12 mois à tacite reconduction en l'absence de résiliation

- LES ABONNEMENTS ANNUELS ENFANTS ET ADOS*

Les stages, événements et cours privés ne sont pas compris.

Tarifs consultables ici: <https://www.oceanpolestudio.com/tarifs>

Le tarif des cours est établi sur la base de l'année scolaire, en tenant compte du calendrier des vacances scolaires et des périodes effectives de cours.

En cas d'inscription après le mois d'octobre, le montant de l'inscription est calculé au prorata des mois de cours restants jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Les périodes de vacances scolaires et les périodes sans cours sont intégrées dans l'organisation de l'année et ne donnent lieu ni à facturation supplémentaire, ni à remboursement.

Toute inscription en cours d'année vaut engagement pour la période restante et ne peut donner lieu à un remboursement en dehors des cas prévus aux présentes CGV.

VI. CONDITIONS DE PAIEMENT:

Sauf accord d' **Ocean Pole Studio**, le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Client, soit en espèce ou virement.

En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine. La mise à l'encaissement du chèque est réalisée à réception.

Ocean Pole Studio se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la commande effectuée par le Client et de lui interdire l'accès aux cours.

En cas de paiements mensualisés, les règlements s'effectueront par prélèvement SEPA ou CB.

En cas de paiements mensuels par chèques: Tous les chèques devront être déposés au jour de l'inscription ou de l'achat du produit ou de la prestation. Ils seront encaissés chaque mois à la date déterminée en accord avec le client.

Tous les chèques déposés devront être encaissables et seront encaissés sans que le client ne puisse s'y opposer (sauf cas cités en article III des présentes conditions générales de Vente.

Tous les ordres de prélèvements SEPA devront être honorés sans que le client ne puisse s'y opposer (sauf cas cités en article III des présentes conditions générales de Vente.)

Tout rejet de prélèvement sera facturé au client par Ocean Pole Studio au tarif de 8,50 € , montant correspondant aux frais de rejet de prélèvement facturés par la Plateforme de réservation Eversport.

Les prestations de services doivent toujours être réglées avant l'exécution de celles-ci.

VII. ASSURANCE-LICENCE-RESPONSABILITE-

Assurance-Licence:

L'accès aux activités proposées par Océan Pole Studio est strictement conditionné à la détention d'une licence fédérale annuelle valide couvrant l'assurance du participant, et devant être souscrite chaque année.

La licence fédérale est obligatoire et doit être réglée par le participant et activée par la structure affiliée (Ocean Pole Studio) avant toute participation aux activités.

En l'absence de licence valide, l'accès aux activités est suspendu.

Cette suspension, liée à une obligation d'assurance et de sécurité, n'ouvre droit à aucun remboursement ni report de validité et ne peut constituer un motif de résiliation de la part du participant.

Chaque Participant déclare être informé de l'obligation de disposer d'une assurance de responsabilité civile personnelle et déclare être couvert à ce titre.

À défaut de couverture, le participant décharge le studio de toute responsabilité liée à l'absence de responsabilité civile personnelle.

Le Participant déclare être informé de ces obligations d'adhésion et portera la seule et entière responsabilité du défaut de souscription à la licence ou à une assurance de responsabilité civile.

Ocean Pole Studio déclare être garantie au titre de :

-Sa Responsabilité Civile Professionnelle par contrat souscrit via la Fédération Française de Danse auprès de GENERALI IARD, 14 rue de Clichy - 75009 sous le numéro AU588863.

-Ses Multirisques Pro souscrits auprès BPCE IARD, Chauray - BP 8410 - 79024 NIORT CEDEX 9 sous les numéros MCE-003 et MCE-001.

Responsabilité:

Le client reconnaît avoir été informé par **Ocean Pole Studio** des risques et des mises en garde liés à la pratique de la Pole Dance et des disciplines aériennes. Afin de prévenir le risque de blessures, il s'engage à respecter le règlement intérieur affiché au studio et consultable sur le site internet, ainsi qu'à ne pas participer aux cours en cas de blessures ou de grossesse.

Dans le cas contraire **Ocean Pole Studio** se dégage de toute responsabilité.

En achetant des prestations et donc en acceptant les présentes conditions générales de vente, le client déclare être informé que la réglementation fédérale impose des obligations de santé strictes conditionnant l'accès à la pratique sportive.

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance de ces obligations et atteste, sous sa responsabilité exclusive, remplir les conditions médicales et de santé requises pour la pratique des activités proposées, et s'engage à se conformer strictement aux exigences de santé en vigueur imposées par les fédérations sportives compétentes, notamment en matière de certificat médical, questionnaire de santé ou attestation d'aptitude à la pratique sportive, selon la réglementation applicable au moment de l'inscription.

Le participant certifie être médicalement apte à la pratique de la pole dance et des disciplines associées, et reconnaît que l'accès aux activités est conditionné à la validité des documents de santé requis. En cas de non-fourniture, de non-conformité ou d'expiration des documents de santé exigés, le participant reconnaît que l'accès aux cours, stages ou événements est automatiquement suspendu pour des raisons de sécurité et de responsabilité.

Le participant déclare assumer l'entière responsabilité de l'absence ou de l'irrégularité des documents de santé requis et renonce à toute réclamation, action ou demande de remboursement à ce titre.

Cette suspension, fondée sur une obligation réglementaire indépendante de la volonté de la structure, n'ouvre droit à aucun remboursement, la place étant considérée comme réservée.

Afin de prévenir le risque de blessures, Le client s'engage à respecter les horaires, les règles de sécurité, le contenu du cours, les consignes du professeur. Il est demandé à chacun de travailler avec un binôme et de se parer mutuellement lorsque le professeur s'occupe d'autres participants.

Les consignes de parade seront dument expliquées par le professeur et devront être attentivement écoutées et suivies par le participant. Il est demandé au participant de suivre scrupuleusement chaque étape suivante :

- Arriver à l'heure pour effectuer le cours en entier.
- Regarder les démonstrations du professeur et écouter ses explications avant d'effectuer les échauffements, les figures, les combos, les chorégraphies, les étirements, etc.... Ne pas effectuer de figures qui ne lui aurait pas été montrées par le professeur et qui ne seraient pas de son niveau
- Effectuer les échauffements en entier pour préparer le corps et prévenir le risque de blessures,

- Effectuer les étirements pour détendre les muscles et prévenir les courbatures.
- Ne pas appliquer de cosmétique gras (crème, huile ou lait) sur le corps et les mains, le jour du cours pour ne pas rendre la barre glissante et dangereuse. Il est de même recommandé de se laver les mains avant un cours pour mieux adhérer à la barre.

VIII. LIEUX DE DISPENSE DES COURS

Les cours seront dispensés dans les lieux suivants:

- 5 rue des Abeilles 85100 Les Sables d'Olonne
- 11 rue Maurice Pompidou, 85430 Nieul le Dolent

IX. ÉPIDÉMIE

Aucun remboursement, ni report de carte ne pourra avoir lieu en cas de mesures sanitaires liées à une épidémie, qu'il s'agisse de fermeture d'établissement, de confinement, de conditions d'accès telles que le pass sanitaire ou toute autre mesure (« sauf obligation légale contraire »).

Aucune résiliation ne sera possible, l'épidémie ne faisant pas parti des motifs de résiliations prévus par l'art3 de nos présentes CGV. Tous les paiements mensuels seront maintenus.

Néanmoins:

- En cas de fermeture du Studio: les cours seront maintenus par Visio. Les inscriptions aux cours collectifs VISIO se feront avec la carte / pass en cours et l'élève n'aura pas à payer de frais de réservation supplémentaire. Les cours seront délivrés via ZOOM.

Pour les élèves ne disposant pas de barres, le studio pourra mettre à disposition ses barres dans la limite des barres disponibles au sein du studio (4 barres).

Les demandes de barres s'effectueront exclusivement par mail à oceanpolestudio@gmail.com et seront traitées par ordre de réception du mail.

Un chèque de caution de 270€ par barre (ou 2200€ par podium le cas échéant) ainsi qu'un chèque de caution de 170 par crash mat seront demandés.

Pour les élèves ne disposant pas de barres, les CGV s'appliquent et aucun remboursement ni report ne pourra intervenir.

- En cas de restrictions d'accès au studio type Pass Sanitaire: Les CGV s'appliquent: aucun remboursement ni report ne pourra intervenir pour les élèves ne pouvant satisfaire aux mesures et obligations sanitaires en vigueur.

Dans le cas d'une contre-indication vaccinale, les cartes seront gelées: les paiements seront suspendus pendant la durée de la restriction paiements et la validité de la carte sera reportée de la durée de la restriction.

X. CLAUSES RÉSOLUTOIRES

Le non-respect par le Client et/ou le Participant d'une des obligations le(s) concernant visée dans les présentes conditions générales entraîne la résiliation immédiate du présent contrat sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque forme de remboursement.

XI. DROITS DE PROPRIÉTÉS INTELLECTUELLES

Le présent Site internet et l'intégralité de son contenu ainsi que toutes les informations disponibles sur le site relèvent de la propriété de l'éditeur, l'El Ocean Pole Studio et sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle et plus particulièrement le droit d'auteur.

les informations figurant sur le site sont uniquement disponibles à des fins de consultation par les utilisateurs.

toute utilisation totale ou partielle du site ou de son contenu, par quelque procédé que ce soit ou sur quelque support que ce soit, à des fins commerciales ou publicitaires, est interdite et engage la responsabilité de l'utilisateur.

La marque Ocean Pole Studio, ainsi que l'ensemble des marques figuratives ou non et plus généralement toutes les autres marques, illustrations, images et logotypes figurant sur les Produits, leurs accessoires et leurs emballages, qu'ils soient déposés ou non, sont et demeureront la propriété exclusive de l'El Ocean Pole Studio, propriétaire de la marque et de ses partenaires commerciaux sur le Site.

Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces marques, illustrations, images et logotypes, pour quelque motif et sur quelque support que ce soit, sans accord exprès et préalable du de l'El Ocean Pole Studio, est strictement interdite et passible de poursuites. Il en est de même de toute combinaison ou conjonction avec toute autre marque, symbole, logotype et plus généralement tout signe distinctif destiné à former un logo composite. Il en est de même pour tout droit d'auteur, dessin, modèle et brevet qui sont la propriété du Vendeur et/ou du propriétaire de la marque.

XII. DROITS À L'IMAGE

En s'inscrivant et participant aux cours délivrés par Océan Pole Studio, chaque adhérent abandonne tacitement son droit à l'image et autorise donc l'El Ocean Pole Studio, ou tout prestataire intervenant pour le compte d'Ocean Pole Studio à les photographier et/ou filmer et à utiliser, fixer, reproduire et diffuser au public les images, à des fins commerciales ou non commerciales.

Toutes les images pourront être exploitées et utilisées directement par l'El Sandra RAMACHE Ocean Pole Studio sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée.

Ocean Pole Studio s'interdit expressément d'exploiter des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée, à la réputation, et d'utiliser les photographies par la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou tout autre exploitation préjudiciable.

Chaque élève reconnaît être entièrement rempli de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes et garantie n'être lié(e) à aucun contrat d'exclusivité relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

Chaque élève reconnaît néanmoins être informé de la possibilité de s'opposer à la diffusion de son image en cochant la case prévue à cet effet sur sa fiche d'inscription. L'absence de coche ou de remise de fiche d'inscription vaudra pleine renonciation aux droits à l'image.

Chaque élève s'engage à demander l'autorisation préalable du professeur pour réaliser des prises de vue pendant les cours ainsi qu'à tous les adhérents susceptibles d'apparaître sur sa photo ou vidéo avant publication sur quelque support que ce soit. En l'espèce, l'El Sandra Ramache Ocean Pole Studio ne pourra être tenu pour responsable d'une publication dont il n'est pas l'auteur sur un support dont il n'a pas la maîtrise et/ou les droits.

XIII. EXCEPTION D'INEXÉCUTION- FORCE MAJEURE

1. Les Parties déclarent renoncer expressément à se prévaloir des dispositions des articles 1219 et 1220 du Code civil du régime de l'exception d'inexécution qui y est prévu.

Par conséquent, elles s'engagent à exécuter pleinement et intégralement les présentes même en cas de manquement de la part de l'une ou de l'autre.

Cependant, si l'empêchement était définitif ou perdurerait au-delà d'un (1) mois à compter de la constatation de l'empêchement par exploit d'huissier, les présentes seraient purement et simplement résolues.

2. L'exécution par le Vendeur de ses obligations aux termes du présent Contrat sera suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en gênerait ou en retarderait l'exécution.

Le Vendeur avisera le Client de la survenance d'un tel cas fortuit ou de force majeure dans les trois jours à compter de la date de survenance de l'événement.

Lorsque la suspension de l'exécution des obligations du Vendeur se poursuit pendant une période supérieure à six jours suivant la date de survenance de l'événement, le Client a la possibilité de résilier la Commande en cours et le Vendeur procédera alors au remboursement de la Commande dans les conditions visées dans les présentes conditions générales.

XIV. NULLITÉ D'UNE CLAUSE DU CONTRAT-MODIFICATION DU CONTRAT

1. Si l'une quelconque des dispositions du présent Contrat était annulée, cette nullité n'entraîne pas la nullité des autres dispositions du Contrat qui demeureront en vigueur entre les Parties.

2. Tout amendement, résiliation ou abandon de l'une quelconque des clauses du présent Contrat ne sera valable qu'après accord écrit et signé entre les Parties.

XV. INDÉPENDANCE DES PARTIES

Aucune des parties ne peut prendre d'engagement au nom et/ou pour le compte de l'autre Partie. Par ailleurs, chacune des Parties demeure seule responsable de ses allégations, engagements, prestations, produits et personnels.

XVI. NON RENONCIATION

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un engagement par l'autre Partie à l'une quelconque des obligations visées par les présentes, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

XVII. RÉCLAMATIONS ET RÈGLEMENT AMIABLE DES LITIGES

En vertu de l'article L. 612-1 du Code de la consommation « Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résiliation amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. »

Les litiges entrant dans le champ d'application de l'article L. 612-1 du Code de la consommation sont les litiges définis à l'article L. 611-1 du Code de la consommation à savoir les litiges de nature contractuelle, portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fournitures de services, opposant un consommateur à un professionnel. Le texte couvre les litiges nationaux et les litiges transfrontaliers.

En cas de litige ou difficulté, nous vous invitons à nous contacter préalablement par courriel à l'adresse suivante : oceanpolestudio@gmail.com ou par téléphone au 0666881758.

Seules les réclamations relatives à la Vente en Ligne de Produits et Services seront prises en compte.
A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse de notre part dans un délai raisonnable d'un (1) mois, au sens de l'article L.133-4 du Code de la consommation, vous aurez la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir : La Société Médiation Professionnelle, 2 Rue Marc Sangnier, 33130 Bègles, www.mediateur-consommation-smp.fr

XVIII. LOI APPLICABLE

Le présent Contrat sera régi par la loi française.

XIX. ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Tout litige résultant de la formation, de l'interprétation ou de l'exécution du présent Contrat sera de la compétence exclusive des tribunaux compétents, nonobstant pluralité de défendeur ou appel en garantie, y compris pour les mesures d'urgence, conservatoires en référé ou sur requête.